

**ARRETE PAR DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTION  
A MADAME FABIENNE GODICHAUD**

Direction Ressources - Secrétariat  
des assemblées  
N° 2017-A-112

Monsieur Jean-François DAURE, agissant en qualité de président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême,

- Vu l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précisant l'objet et la composition de la commission consultative des services publics locaux,
- Vu la délibération n°2017.01.41 du conseil communautaire de GrandAngoulême en date du 19 janvier 2017 portant constitution de la commission consultative des services publics locaux,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de désigner Madame Fabienne Godichaud, vice-présidente de GrandAngoulême, pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Fabienne GODICHAUD, vice-présidente de GrandAngoulême en charge de la commande publique est désignée pour assurer en mes lieu et place la présidence la réunion de la commission consultative des services publics locaux du 13 décembre 2017 à 17h00.

**Article 2** – Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera est notifié à l'intéressée.

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le **13 décembre 2017**  
Publié ou notifié,  
Le **13 décembre 2017**